



HAL
open science

Les relations entre l'école et la famille

Anouka Tartare

► **To cite this version:**

| Anouka Tartare. Les relations entre l'école et la famille. Education. 2018. dumas-01939084

HAL Id: dumas-01939084

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01939084>

Submitted on 29 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les relations entre l'École et la Famille

Mémoire présenté dans le cadre de la formation initiale 2^{ème}
année 2017-2018 :

MEEF mention 1^{er} degré

Soutenu publiquement par

TARTARE Anouka

En présence d'un jury composé de

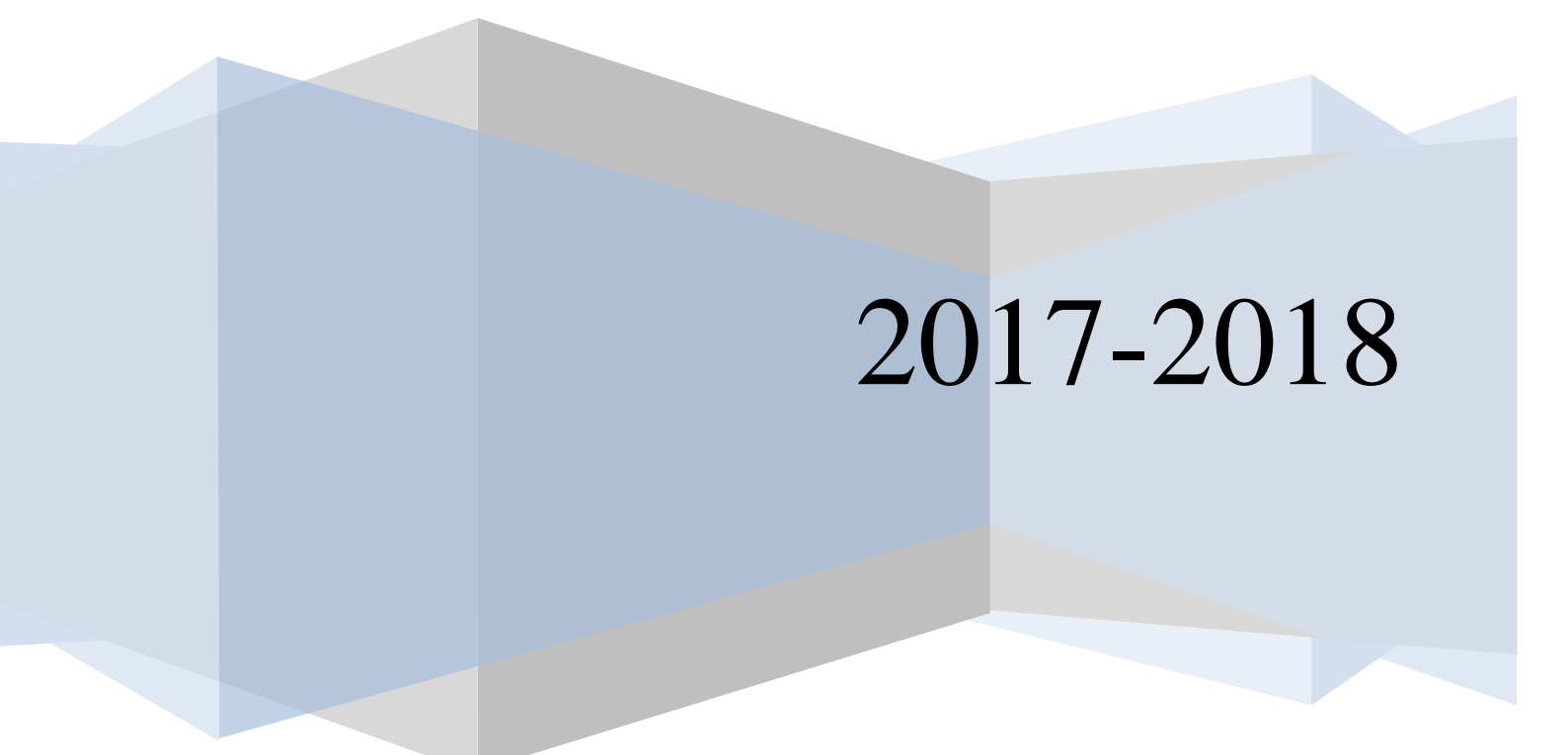
Tuteur ESPE : *Galy Edith*

Tuteur Éducation Nationale : *Solnon Virginie*

Les relations entre l'école et la famille

Ce mémoire se concentre sur l'impact de la mise en place d'un dispositif pour améliorer et impliquer les relations entre les parents et l'école. Il se concrétise par une recherche auprès des familles sur l'évolution de leurs relations avant et après la mise en place d'un dispositif ayant pour objectif d'aider les parents à suivre de manière plus concrète la scolarité de leur enfant.

Mots clés : Relations ; Ecole ; Famille ; qualité ; scolarité ; dispositif : mail hebdomadaire.



2017-2018

Remerciements :

Je tiens à remercier particulièrement mon conjoint et ma fille pour leur patience, leurs encouragements et leur soutien tout au long de cette éprouvante année, mais aussi mes deux tutrices Mesdames Galy et Solnon pour leur aide bienveillante et constructive dans la rédaction de ce mémoire et dans mes débuts de jeune professeur des écoles. Enfin, je souhaite remercier mes élèves qui sont les tous premiers de ma carrière et qui ont su faire preuve d'une grande adaptation avec les deux maîtresses, ainsi que leur famille pour leur participation à cette recherche.

Table des matières

Introduction et problématique de recherche:	1
Première partie : Recherche scientifique et apports théoriques	5
1) Histoire et contexte des Relations entre l'école et la Famille	5
a) Origine des relations.....	5
b) La mise en place des relations et leur développement	5
2) Implication des parents, inégalités, origines sociales... : facteurs influençant les relations.....	6
a) L'implication des parents : un besoin scolaire	6
b) Lien entre l'implication des parents et les facteurs socio culturels.....	7
c) Inégalités	8
3) Les horizons des études sociologiques menées : la parentalité en souffrance à l'école.....	8
4) Renforcement et nécessité de collaboration : une lutte pour la réussite de tous et contre les inégalités	10
a) Emergence de la nécessité de collaboration	10
b) Construire et renforcer la collaboration en l'Ecole et la Famille : lutter contre les conflits et inégalités.....	11
5) La communauté autour du monde scolaire	12
a) La communauté et son influence.....	12
b) L'apport de Deslandes.....	13
6) Un devoir du corps enseignant : échanger, collaborer et intégrer les parents dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s).....	13
7) Les différents moyens de communication avec les parents	14
a) Les outils des relations entre l'Ecole et la Famille.....	14
b) Le numérique.....	15
Deuxième partie : enquête menée auprès des parents	16
1) Contexte	16
2) Présentation du dispositif mail	17
3) Matériel	17
a) Outil méthodologique.....	17
b) Questionnaire de recherche	19
4) Procédure.....	20
5) Population.....	21
6) Hypothèse de recherche	21
7) Traitement des données	22
Troisième partie : les résultats	23
1) Présentation des résultats :	23
a) Les résultats avec échelle de satisfaction	24
b) Les résultats des questions binaires.....	29
2) Explication des résultats.....	30
3) Discussion des résultats.....	31
Conclusion et réflexion :	34
Annexes :	37
Bibliographie :	42

Introduction et problématique de recherche:

Le thème relatif à la question des relations entre l'école et la famille est un enjeu véritable de l'école depuis de nombreuses années mais trouve sa place aujourd'hui de manière plus ancrée de par les différentes crises que rencontrent la société et les hommes. Les évolutions de la société ont amené de nombreux changements et remises en question des systèmes existant depuis alors, amenant de nouvelles idées et s'ancrant aux pratiques évolutives. Aujourd'hui cette question des relations entre l'école et la famille est un point clé dans la réussite scolaire des élèves. De nombreuses recherches telles que celle de Périer (2005) ou encore celle de Poncelet, Dierendonck, Kergeret Mancuso (2014) ont prouvé que ce lien d'échanges permet d'engager le plus de paramètres possibles (un large éventail) pour donner la chance de réussir à tous les élèves. Ce point clé est demandé par l'Etat au travers de nombreux textes explicatifs et injonctifs dans la mise en pratique et la nécessité de ces relations, comme par exemple le référentiel de compétences du professeur des écoles et les différents bulletins officiels relatifs à la place des parents à l'école, leur rôle et la nécessité de « coopération » (Bulletin Officiel du ministère de l'Education Nationale et du ministère de la Recherche, n°38 du 17 octobre 2013).

Ayant pour projet de devenir professeur des écoles, la question des parents et de leur implication dans le monde scolaire est une question qui m'est apparue importante compte tenu de tous les enjeux qu'elle soulève. La question de la réussite de tous est au cœur de nos préoccupations en tant qu'enseignant mais aussi en tant que parents car le but final est de permettre aux enfants de s'insérer et de s'épanouir dans la société. Il me paraît essentiel de chercher tous les moyens en notre possession pour impliquer les parents, chercher à les comprendre pour les aider, les guider, s'entraider dans le long parcours scolaire de leur(s) enfant(s). En me mettant à leur place, j'essaie de comprendre leurs pratiques et comment je pourrais améliorer celles en place dans ma classe, dans l'école, ou bien en créer de nouvelles pour toujours plus les intégrer. Cet engagement et cette recherche constante sont importants car cela permet d'augmenter les chances de réussite scolaire des enfants. En effet, si ces derniers sentent que leurs deux piliers - la famille et l'école - le soutiennent, coopèrent dans le but de l'aider à réussir, l'enfant se sentira bien

plus valorisé, soutenu, accompagné dans son parcours qui se déroulera dans de meilleures conditions.

Le sujet de ce mémoire comporte de nombreux termes relatifs à cette importante question, il apparaît essentiel en tout premier lieu de les définir. Tout d'abord, il faut se poser la question de ce qu'est une relation ? Selon le dictionnaire Larousse, une relation est un lien d'interdépendance, d'interactions, d'échanges entre deux personnes ou deux choses qui communiquent, s'interpellent ou se rencontrent. Ici, on retiendra comme récepteur et émetteur de l'échange les deux instances : l'école et la famille. Ensuite, il s'agit de se concentrer sur ces deux instances et les définir proprement. La notion d'école dans ce thème dépasse le terme d'espace et donc de l'organisation spatiale de l'établissement public mais concerne son aspect symbolique, c'est-à-dire, toujours selon Larousse, l'institution chargée de donner un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire et préscolaire. Il en découle ainsi la définition de l'autre terme impliqué dans ces relations : la famille. La famille, en conservant les définitions contenues dans le dictionnaire Larousse, est un ensemble des générations successives descendant des mêmes ancêtres, de la même lignée et est généralement formée par le père, la mère et les enfants. Il faut souligner qu'avec l'évolution de la société et de récentes lois, la famille est repensée et actualisée en intégrant les familles monoparentales (un père ou une mère ou un tuteur légal et les enfants) ou bien les familles homoparentales (deux papas, ou deux mamans et les enfants). La question de la famille s'est donc élargie et a évolué avec les mouvements de la société. Enfin, le dernier mot clé essentiel à la question soulevée par ce mémoire est ce que l'on entend ici par les dispositifs. Les dispositifs se définissent dans leur multiplicité et leur différence, dans la mise en place et leur rôle spécifique. On entend par dispositif, tout ce qui est mis en place dans la classe en passant par l'école toute entière pour favoriser l'inclusion des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s).

Aujourd'hui, le plan Vigipirate a entamé un allègement des mesures et pourrait être amené à disparaître si la situation actuelle du pays continue à s'apaiser, mais il reste un frein à l'inclusion des parents car il maintient le grand groupe techniquement hors des murs. Cela pose ainsi une difficulté pour eux et pour les enseignants au niveau de la communication, des échanges, du partage des travaux/projets réalisés par les élèves. Tout ceci amène donc une évolution nécessaire dans les pratiques, dans les dispositifs, pour continuer à enrichir ces relations, ces partages avec la famille. De nombreuses questions sont alors apparues telles que notamment quels dispositifs sont

ainsi en place pour favoriser les relations entre l'école et la famille ? Quels dispositifs mettre en place pour penser une meilleure intégration malgré le plan Vigipirate ? Comment ancrer, impliquer les parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) ? Ces interrogations m'ont permis de me centrer sur une problématique de recherche plus spécifique et ciblée avec la mise en place d'un dispositif numérique au service des relations Ecole-Famille. **La mise en place d'un mail de la classe hebdomadaire rapportant le travail réalisé par les élèves au cours de la semaine, permet-elle d'impliquer dans un rôle plus concret les parents d'élèves ?** Cette recherche s'organise autour de trois grandes parties : une recherche scientifique sur la thématique des relations entre l'Ecole et la Famille, la méthodologie de recherche de l'enquête suite au dispositif mis en place dans la classe et enfin les résultats de la recherche et leur discussion.

La Famille et l'Ecole se trouvent être dans la vie d'un enfant deux grandes instances majeures, et rythment celle-ci au gré de leurs apprentissages et de leurs échanges.

Leurs relations sont depuis de nombreuses années au cœur de la réflexion scolaire, elles sont le théâtre où interviennent enjeux et processus, complexité et différences, mais avec en son centre l'intérêt des élèves. Ces relations garantissent le bien-être, la réussite scolaire ainsi que l'insertion dans la société pour la vie future des élèves. Chacune possède sa place, son rôle et ses limites mais elles travaillent dans un but commun et cherchent par tous les moyens à améliorer la communication et la prise en charge des enfants. Aujourd'hui, des textes de lois garantissent ces relations et leurs droits, les aiguillant ainsi pour favoriser les échanges, exercer cette coopération durement acquise et fragile.

Ce pont entre l'aspect famille et école n'a pas toujours existé puisque auparavant le domaine scolaire était bien défini et sans liens avec de celui de la famille. Il a donc fallu une véritable évolution de pensée, des siècles de réflexion et de nombreux changements sociaux pour en arriver à une telle participation de coopération. L'Ecole, elle, s'est construite avec et grâce à la Famille qui se soucie de ses enfants et de leur future vie adulte.

Véritables institutions distinctes, elles œuvrent ensemble en s'épaulant mais aussi en s'affrontant pour connaître leurs limites et leur domaine d'actions sans empiéter l'une sur l'autre. Cette collaboration permet le suivi des enfants de la maison à l'école et de l'école à la maison pour cibler et concrétiser le projet d'avenir mais aussi enrayer toutes les difficultés et les entraves qui se placent sur le chemin jusqu'à la vie adulte.

Dès lors, l'Ecole peut soutenir un enfant s'il connaît un parcours familial difficile, par exemple, être un observateur et un déclencheur pour signaler et aider dans la difficulté. Inversement avec la Famille, celle-ci participe à la vie de classe pour la rendre meilleure, performante et la plus encadrante pour le projet de vie de leurs enfants ainsi que leur épanouissement. On parle ainsi de collaboration, puisque les échanges se font des deux côtés avec un objectif commun, voire même de « coéducation » pour la réussite de toutes et tous en tant que citoyen : « il s'agit d'une complémentarité des rôles sur le travail collectif (Fotinos, 2013). »

Cette complémentarité fait donc émerger une certaine notion de domaines propres à l'Ecole et à la Famille : cette dernière « se charge du soin, de l'accompagnement psychologique et matériel et de la sphère privée alors que le domaine scolaire se voit confier les savoirs, l'exigence d'objectivité et de vérité et le devoir de faire découvrir l'altérité, l'intérêt collectif et le bien commun (Meirieu, 2013). » Il a donc existé durant de nombreuses années un contrat entre Parents et Ecole qui garantissait ainsi cette répartition des rôles. En effet, la société reconnaissant à l'Etat la légitimité de l'éducation, elle respectait et admirait ses institutions et la grandeur de la Nation en qui elle avait confiance. Mais celle-ci a volé en éclat avec le phénomène d'individualisation sociale : la confiance donnée n'y étant plus c'est un droit de regard sur toutes les institutions qui est mené et la peur d'être moins bien traité se fait ressentir, renforcée par l'écart persistant des inégalités entre privilégiés et exclus. C'est dans cette instabilité qu'évoluent donc les relations scolaires et parentales tentant de trouver de nouveaux objectifs, de s'approprier pour mieux collaborer.

Première partie : Recherche scientifique et apports théoriques

1) Histoire et contexte des Relations entre l'école et la Famille

a) Origine des relations

Ce n'est que depuis ce dernier siècle, que la famille est impliquée au domaine scolaire. D'après l'article de Chabot paru en 1906, auparavant, en passant par Napoléon, le XIXème et début XXème siècle, les enfants n'étaient que des écoliers en devenir, formés par la Nation et soustraits à la Famille dès le plus jeune âge. La tâche éducative ne lui revenant pas car la Famille était considérée comme un frein à l'éducation notamment de par l'influence de la religion sur cette dernière. Les enfants, soustraits à leur famille, partaient donc en internat ou ne côtoyaient leurs parents que peu de temps dans la journée et seulement lors des jours de repos et fériés, ainsi que pendant les vacances scolaires. L'Ecole avait alors tous les droits d'exercer son éducation et les parents devaient s'y plier, confiants dans la formation de la jeunesse de la Nation. Mais petit à petit, leur conscience s'est éveillée et la question de l'éducation s'est imposée au regard des parents qui voulaient s'investir dans cette tâche au départ la leur. De plus, un trop grand poids se faisait ressentir du côté de l'Education Nationale qui ne pouvait continuer à tout assumer seule (Lorcerie,1998).

b) La mise en place des relations et leur développement

Début XXème siècle, c'est d'abord dans les pays anglophones, allemands, américains et belges qu'apparaît l'initiative d'intérêt des parents dans l'Ecole avec les Parents ou Mothers Clubs par exemple (Chabot 1906). Cet intérêt va s'étoffer et gagner peu à peu tous les pays jusqu'à la France qui déjà interrogée sur la question, la traite par des livres, des études et enquêtes de plus en plus nombreuses et se penche sur les diverses tentatives à exécuter pour associer les familles. Une des personnalités que l'on retiendra est celle de Paul Crouzet qui dès 1916 mène le débat à travers des bulletins officiels, des actes de congrès ou encore des rapports d'enquêtes. L'Ecole développe son encouragement pour l'intérêt scolaire des parents et souligne que leur motivation envers l'enfant accroît ses chances de réussite scolaire. La Famille, elle, par sa vision extérieure permet « l'assouplissement » du scolaire en essayant de le rendre plus

ludique. L'Education se repense ainsi non plus comme unique détentrice de la réussite des élèves et favorise le soutien des parents. Il va de soi que les premières difficultés apparaissent alors au niveau de la communication dès le début avec une implication soit, trop importante de la part des parents pour les enfants menant au surmenage, soit à l'inverse les maintenant dans une sphère contre l'Ecole (Lorcerie,1998). A l'inverse, les enseignants ne voient pas d'un très bon œil le nouveau partage de pouvoir décisionnel au sein de leur classe, élément privilégié depuis toujours par leur haute fonction. Ces mésententes sont soulignées par Crouzet (cité par Chabot, 1906) « au fond de leur conflit, il y a la lutte de la tradition contre le progrès, la lutte du sentiment social contre les instincts égoïstes, la lutte de la vérité scientifique contre le mensonge mondain, la lutte de la culture esthétique contre le mauvais goût bourgeois, la lutte de l'esprit de liberté contre l'esprit de servitude, bref de toutes les forces de l'avenir contre toutes les forces du passé ». Ces problèmes vont s'accroître avec l'augmentation de l'implication des parents au fil des années. L'évolution de pensée se fait aussi avec les nouvelles générations d'enseignants formés qui s'ouvrent plus facilement au dialogue avec les parents et réfutent l'analyse faite par leurs prédécesseurs du XIXème siècle. Ainsi, nouveaux parents et professeurs sont sollicités pour cette bienveillance de coopération scolaire.

2) Implication des parents, inégalités, origines sociales... : facteurs influençant les relations

a) L'implication des parents : un besoin scolaire

La notion de partenariat prend d'autant plus son sens qu'elle est un moyen de lutte de l'Etat contre l'exclusion. En effet, en impliquant les parents il s'agit d'une action citoyenne à laquelle ils se réfèrent et s'intègrent par le biais de l'Ecole dans la République. Ils s'intègrent ainsi parmi les citoyens mais aussi dans la dimension de vie sociale, civique et publique. C'est dans les REP (Réseaux d'Education Prioritaire) notamment que ces actions Ecole-Parents s'avèrent nécessaires, elles permettent ainsi la formation, l'instruction et la sensibilisation dans leur « métier de Parents ». Parmi ces actions, Lorcerie (1998) cite celle : « d'éducation nutritionnelle, d'information sur le système éducatif ou encore des cours d'alphabétisation des mères... » et c'est sous l'emblème de médiation entre Ecole et parents que ces diverses actions tentent de surpasser les conflits existant entre eux.

D'après l'article de Deslandes : « *les relations école-famille-communauté au cœur des apprentissages et du développement des jeunes* », la qualité des relations entre les familles et l'école s'avère être un facteur déterminant dans la scolarité des élèves et notamment dans leur réussite. Mais d'autres facteurs jouent également un rôle : inégalités et différences des parents face à l'institution scolaire ; conditions de coopérations « bonnes » ou mauvaises » ; implication des parents pour leurs enfants qu'ils aient une « bonne » ou une « mauvaise » scolarité.

b) Lien entre l'implication des parents et les facteurs socio culturels

Les parents les plus impliqués développent un rapport de stratégies face à l'école et ses acteurs pour mener à bien le projet de réussite de leurs enfants. Véritables « consommateurs d'école (Périer) », ce sont les membres des classes aisées et moyennes qui se représentent le plus dans l'implication scolaire et en demandent toujours plus pour défendre les intérêts de leurs enfants. Face à ce consumérisme, l'Ecole se trouve être la proie d'un acharnement parental scolaire. On peut ainsi qualifier les parents de « clients scolaires (Lorcerie, 1998) » qui n'hésitent pas à orienter leurs choix en matière d'éducation vers le Privé qui opère une certaine sélection socioculturelle. Depuis de nombreuses années, la religion n'est plus le critère du choix des parents mais bien le sentiment que le Privé est la meilleure voie de réussite puisque seulement les classes aisées peuvent se l'offrir. De plus, les établissements privés possèdent ou non un partenariat (conventionnés) avec l'Etat, ce qui rend certains totalement indépendants en matière d'éducation, de contenus d'enseignements et de pédagogie. De la même manière, cela concerne l'implication des parents qui peuvent alors faire partie, en tant que membres participatifs financiers, de l'élaboration et du fonctionnement des enseignements. Ce choix public/privé résulte de la diversification des offres éducatives de carrière scolaire et de la liberté occasionnée par l'Etat de jongler entre la « palette de choix en fonction de ses intérêts et préférences idéologiques (Héran, 1996 cité par Lorcerie,1998) ». Les parents les moins impliqués tels que les immigrés ou les classes populaires se font distants et « s'écartent des attentes de rôles assignées aux parents d'élèves (Périer 2005). » Ne maîtrisant pas bien la langue française ou ayant des horaires de travail contraignants pour le suivi scolaire, il devient difficile de communiquer avec ces familles pour l'Ecole. Cette situation est d'autant plus vexante pour ces parents que les actions mises en place par l'Ecole (par exemple l'alphabétisation des mères)

rappellent leur incapacité et leur handicap en les visant directement comme catégorie à part entière.

c) Inégalités

Les parents les moins impliqués font, de plus, une confiance aveugle à l'institution scolaire espérant qu'elle réponde au mieux à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et ne veulent donc pas interférer puisque, ne se considérant pas à la hauteur, ils ne peuvent interagir avec des « professionnels qualifiés ». Ils attendent donc d'être sollicités ou non par eux. Mais c'est face à ce mutisme menant dans une impasse, que les acteurs éducatifs ont des difficultés à lutter. Ils voient ainsi la coopération compromise, entraînant une rupture et une incompréhension des parents qui parfois peuvent se sentir dans l'injustice. Dans ce cas de figure, les parents luttent donc d'une certaine manière contre l'institution scolaire et se révèlent être hostiles, quitte à délaissé et encourager l'abandon éducatif. Les dispositifs et objectifs des politiques éducatives sont donc difficiles à mettre en place et à maintenir, créant parfois plus d'inégalités en ne s'adressant qu'à un certain public conforme de parents d'élèves.

Malgré la diversification de la communication inter-partenaires, cette coopération repose sur une reconnaissance, une confiance réciproque et équitable de l'un envers l'autre. « Celle-ci se gagne avec le temps et se construit au travers de rencontres formelles et informelles (Deslandes 2009) ». Pour cela il faudrait que les parents soient tous au même niveau pour avoir une équité des chances, ne pas tomber dans leur affaiblissement face au domaine scolaire et permettre ainsi une coopération équitable et juste. Mais bien que les caractéristiques familiales (origine sociale, revenus...) soient déterminantes dans la réussite scolaire, des études démontrent que le plus important dans la scolarité d'un enfant c'est le positivisme dont on l'encadre. Celui-ci peut se caractériser par des encouragements sincères, de l'aide aux travaux scolaires, une disponibilité d'échanges par exemple. Il permet de donner la motivation nécessaire pour vaincre le statut social et accéder à la réussite du projet scolaire.

3) Les horizons des études sociologiques menées : la parentalité en souffrance à l'école

D'après Bresson et Mellier, la « parentalité » est une notion peu employée dans le milieu scolaire. La parentalité se définit comme « l'ensemble des savoir-être et savoir-

faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité » d'après définition donnée en 2004 par le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de Huy-Waremme. Les évolutions de la société et les différentes crises qu'elle rencontre perturbent cette définition même du parent. Les relations parents enseignants sont par ailleurs de plus en plus problématiques (Bresson et Mellier, 2001). À partir de situations d'analyse des pratiques avec des enseignants, Bresson et Mellier font l'hypothèse que la prise en compte d'une « parentalité en souffrance » permettrait une évolution positive de ces relations. La reconnaissance de cette souffrance permettrait de la prendre en considération et de s'adapter face à ses besoins grandissant dans le but de favoriser la scolarité des enfants. Les crises identitaires que traversent la famille et l'école viennent en effet complexifier et conflictualiser leurs relations créant parfois la confusion dans leurs places respectives. La construction de nouvelles alliances suppose le dégagement des espaces, rôles propres à chacun pour médiatiser et dynamiser ces relations. La prise en compte de la place particulière que représente l'école entre l'enfant et ses parents, ainsi que l'élaboration du « parent interne » chez les enseignants constituent deux pistes de travail et réflexion selon Bresson et Mellier. Une « parentalité partagée » entre la famille et l'école pourrait ainsi servir de base à des alliances à même de garantir une place à l'enfant ou adolescent devenu élève. Il s'agit pour ces deux institutions de s'allier pour construire et préparer l'avenir des élèves, en se soutenant et s'apportant ce que l'une manque pour l'autre et ainsi former un tout pour favoriser la réussite de chacun. Les deux parties doivent ainsi réfléchir, mûrir et entretenir activement cette idée de co-construction de l'enfant/élève au quotidien et de façon constante durant la scolarité de ce dernier. Les dernières études (Centre de ressources prospectives du grand Lyon rassemblant les études du XXIème siècle) montrent qu'un climat d'échange favorable dans les relations entre les familles et l'école permet cohérence éducative, bien être et réussite des enfants. Aujourd'hui, les parents sont de plus en plus en demande d'échanges avec l'école et l'accent est d'autant plus à marquer pour les familles populaires qui sont le plus éloignées du système éducatif. Il est donc nécessaire de penser à toutes les familles, leur contexte de vie social et culturel pour essayer de pallier les inégalités et garantir une équité de réussite des élèves.

4) Renforcement et nécessité de collaboration : une lutte pour la réussite de tous et contre les inégalités

a) Emergence de la nécessité de collaboration

Depuis ces trente dernières années où la notion de « partenariat » a remplacé celle de « coopération », la nécessité de « coéducation » est devenue un enjeu majeur autant pour l'Ecole que pour la Famille. Cette dernière voit son rôle en tant que partenaire éducative évoluer et s'insérer progressivement un peu plus dans la responsabilité éducative de scolarité.

Des politiques d'insertion des Parents d'élèves sont effectivement menées notamment depuis la loi d'orientation de 1989 rendant les parents « partenaires permanents et à part entière de la communauté éducative ». D'après l'article 1 : « La communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à la formation des élèves ». L'Ecole ne parvient plus à supporter la croissance et le changement démographique, ainsi que les inégalités entre les différentes classes sociales et la mixité de population. Elle a donc ouvert ses portes aux parents pour y faire face et maintenir un projet de réussite scolaire équitable pour tous. Avec les récentes crises sociales, culturelles et économiques, les exigences du monde du Travail, la peur pour l'avenir de leurs enfants poussent les familles à se préoccuper des tâches scolaires et à mener un partenariat avec l'Ecole plus ou moins étroit. En effet, si certains parents s'avèrent être des partenaires qui font figure d'idéal, d'autres sont loin d'être des alliés et sont susceptible, par leur attitude, d'aggraver le risque d'échec scolaire de leur(s) enfant(s) (aucun respect de l'autorité, encouragements contre l'Ecole...) (Périer).

Depuis 2006, la circulaire du 31 août 2006 renforce la nécessité de partenariat entre les familles et l'Ecole obligeant des aménagements scolaires tels que l'Espace Parents dans une classe ou encore la semaine des parents à l'école et une sensibilisation plus accrue des professeurs et des maîtres à cette nécessité. Bien que le principe d'intérêt de l'enfant soit au cœur de la reconnaissance du statut des parents et des maîtres, un questionnement et une remise en question des deux côtés s'opèrent : d'un côté par la présence persistante de parents d'élèves en réussite et leur

« déchargement » (Lorcerie, 1998) sur l'institution ; et d'un autre côté la présence de parents dont les enfants sont en échec, absents voir distants alors que la coopération avec l'Ecole pourrait peut-être y remédier. Cependant, des recherches comme celles

de Van Zanten ou encore Montandon montrent que certains parents issus des milieux populaires ont une confiance totale en l'institution et ne s'autorisent pas à intervenir (confiance en l'école et l'égalité des chances, les parents peuvent se sentir incompétents, avoir un manque de confiance en eux, avoir des fragilités scolaires, ne pas avoir un milieu social favorisant l'implication dans la scolarité : horaires contraignant, barrière de la langue...).

b) Construire et renforcer la collaboration en l'Ecole et la Famille : lutter contre les conflits et inégalités

Il peut exister alors une confusion des rôles en éducation avec la progression, l'insertion des parents dans le domaine scolaire et leur regard sur des domaines strictement réservés aux enseignants (Lorcerie,1998). Ce système de coopération pour le bien de la réussite aboutit ainsi à certaines tensions et conflits entre les deux partenaires. De plus, ces implications dans la vie scolaire ne se font pas à part égale et ce partenariat a des airs de main mise de l'un sur l'autre. D'après Périer, les inégalités des parents face à l'école se répercutent sur leurs enfants et creusent ainsi un plus un écart difficile à combler pour les enseignants.

De plus, l'attente des enseignants vis-à-vis de la « spontanéité », de l'intérêt pour la scolarité de la part des parents n'est pas exercée également selon le profil des parents. Il en va ainsi de même en ce qui concerne la réponse aux problèmes et l'aide scolaire des enfants qui n'est pas accessible à tous de manière égale. D'un autre côté, c'est le manque de disponibilité des enseignants qui peine les parents dans ces relations et remet en cause les tâches qui leur sont confiées. Ainsi, une fois de plus se creusent les inégalités allant jusque dans la scolarité et créant des conflits dans les rapports de partenariat Parents-Ecole. Ces conflits peuvent être qualifiés de malentendus entre les parents et les enseignants et trouvent leur existence dès le XIXème siècle. Son origine résiderait dans le mélange entre la mise en place de la Réforme scolaire dans la République (programme revisité, nouvelle pédagogie, section sans latin...), et du passage de Napoléon à celle-ci, des nouveaux droits du peuple et de sa liberté d'action en tant que citoyen. En effet, les fondements démocratiques et philosophiques évoluent vers une nouvelle mise en place différente de la précédente. Les parents, ainsi autrefois écartés du domaine scolaire, se retrouvent « partenaires de la démocratie » et donc en quelque sorte partenaires de l'institution scolaire. Leur possibilité d'actions restant très faible, ils décident de s'impliquer et font du domaine

scolaire leur champ d'actions citoyennes pour le bien de droits et du maintien de la République.

5) La communauté autour du monde scolaire

a) La communauté et son influence

La communauté se caractériserait par un ensemble commun au service et à l'écoute des jeunes individus tels que des associations, des organismes ou bien des institutions soutenant le développement social, physique et psychologique des jeunes enfants ou adolescents. Cette communauté, en s'entretenant avec les partenaires scolaires, permet d'insérer des programmes dans le projet éducatif pour la réussite scolaire et personnelle (comme des ateliers de soutien scolaire ou aux parents, des activités sportives et éducatives, aide aux difficultés). Ainsi chaque groupe d'acteurs peut apporter sa contribution à son échelle, son point de vue et sa compréhension pour faciliter l'accès à de bonnes relations et donc à une meilleure réussite. Dans le terme de communauté, on retrouve des dispositifs comme ceux de la mairie par exemples (étude, garderie, accueil périscolaire...), de l'école (APC) ou bien d'association ou de l'institution scolaire elle-même (activités proposées pour aider les familles, par exemple : aide à l'apprentissage de la langue française...). Ces différents dispositifs peuvent se dérouler dans l'école et donc forme un lien avec cette dernière. Cela peut permettre de considérer l'école avec une autre vision plus positive (Bresson, 2001), une sorte d'engagement parallèle avec elle. Cette communauté se qualifie par sa diversité d'individus et de leurs actions en faveur de celle-ci. Ces différents acteurs (médecin, psychologues, infirmiers(ères), RASED, MDPH, parents, enseignants...) permettent de faire des échanges, un lien avec les familles et l'institution scolaire. Ils permettent aussi de consolider ces liens, de renforcer et d'aider l'école dans sa tâche de réussite des élèves. Les parents possèdent, bien entendu, un rôle capital dans cette communauté car il s'agit de leurs enfants et trouvent leur part majoritaire d'intégration à la vie scolaire notamment par les associations de parents d'élèves qui les représentent au sein de l'école (conseil d'école, différents votes...). Ils sont ainsi participatifs et acteurs de cette communauté formée pour le bien des futurs citoyens de la nation.

Cette notion de réseaux liés d'entraide constructive permet une certaine articulation dans la qualité de la prise en charge des besoins de chacun pour tendre vers le but

commun : l'insertion dans la société des adultes en devenir et cela notamment grâce aux relations entre les deux piliers de la vie des enfants : la famille et l'école.

b) L'apport de Deslandes

On note aussi que l'influence de la communauté a un rôle positif sur le partenariat Ecole-Famille puisqu'elle « exerce un impact direct et indirect sur la socialisation des jeunes à la réussite et la persévérance scolaire par ses croyances, ses valeurs, ses normes, ses règles et ses ressources »(Deslandes 2009) .

Deslandes (2009) propose un programme d'étapes à suivre pour faciliter la création de projet Ecole-Famille-Communauté :

1. « Explorer : quel besoin et qui viser ? Donc à mettre en place dans quel programme et avec quels objectifs.
2. Amorcer le projet : comment faire, quelles ressources ?
3. Planifier : quels partenaires et quels rôles pour chacun avec la notion importante de collaboration.
4. Implanter : c'est-à-dire passer à l'action et voir comment se passe l'avancement du projet.
5. Evaluer : il faut vérifier la qualité des activités et si les objectifs sont atteints ou non et quel est leur impact. »

Au sein de ces relations partenaires, il existe pourtant une véritable guerre du pouvoir qui peut avoir lieu, car chacun ayant son objectif (s'il ne se soucie que du sien) peut outrepasser ses droits et écraser finalement la base de cette entente et le but défini au départ. Il s'agit de laisser du temps aux deux parties pour s'appivoiser, tisser des relations, essayer de lutter encore et toujours contre les inégalités, d'appliquer des théories et choisir des bases solides pour progresser et continuer dans cette collaboration.

6) Un devoir du corps enseignant : échanger, collaborer et intégrer les parents dans la vie scolaire de leur(s) enfant(s)

Echanger, collaborer, intégrer les parents font partie des activités quotidiennes de l'enseignant. En effet, celui-ci est amené pour le suivi de la scolarité de chaque enfant à permettre aux parents de suivre, de s'intéresser, de reconnaître le travail effectué par leur(s) enfant(s). Cela est fait dans le but de favoriser au maximum les chances de réussite des élèves. Pour cela, l'enseignant dès sa formation initiale à l'ESPE, puis au cours de sa carrière est sensibilisé aux enjeux et à la nécessité des relations entre l'école et la famille. Il est inscrit dans le référentiel des compétences du professeur des écoles que ce dernier doit agir en tant que fonctionnaire de l'Etat et donc doit

faire preuve de conscience professionnelle et principes déontologiques. C'est-à-dire, selon le texte officiel, qu'il doit veiller au respect de la personne de chaque élève, qu'il est attentif au projet de chacun ; il respecte et fait respecter la liberté d'opinion ; il est attentif à développer une attitude d'objectivité ; il connaît et fait respecter les principes de la laïcité, notamment la neutralité ; il veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles. Tout professeur contribue à la formation sociale et civique des élèves. Ces éléments traduisent le fait que le professeur des écoles est l'acteur majeur dans la scolarité des élèves et doit respecter tous ces principes pour garantir leur réussite. La famille se trouve ainsi au cœur de ces dernières compétences car l'enseignant doit être capable, toujours selon le texte officiel, de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves. Les partenaires externes en question se trouvent être plus précisément les parents. On retrouve toujours dans ce référentiel de compétence, dans les attitudes du professeur, la question du respect des élèves et de leurs parents ainsi que la collaboration à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel. Une fois de plus, la question de la prise en compte de l'importance des parents et des échanges réciproques se révèle un élément clé puisque inscrit dans le référentiel.

7) Les différents moyens de communication avec les parents

a) Les outils des relations entre l'École et la Famille

Pour échanger, communiquer avec les parents l'école fait appel à un large panel d'outils de communication. Lors de ses recherches pour son mémoire sur les relations école famille, Virginie Solnon met en lumière les différents outils pour communiquer avec les parents. Ainsi on retrouve les moyens numériques tels que le « site d'école, où notre classe possède une page comme toutes autres classes, et qui sert surtout de vitrine pour certains de nos travaux [...] » (Solnon,2012), un ENT gratuit, un courrier électronique (adresse électronique des enseignants), le téléphone portable ou téléphone de l'école. Parmi les autres outils de communication, on retrouve le carnet de liaison propre à chaque enfant où parents et enseignants peuvent écrire un mot ou communiquer des informations, mais encore le message oral transmis par l'enfant pour une demande de contact ou bien le contact direct entre les enseignants et les familles, ou bien encore le tableau d'affichage à l'entrée de l'école pour les

informations générales. Chaque parent choisit son mode de communication en fonction de ses préférences, de son accès facilité ou familier avec le numérique.

b) Le numérique

Le numérique a fait entrer l'école dans une nouvelle ère plus moderne mais pourtant il n'est pas plus privilégié que les outils papiers car cela dépend des parents, du milieu socio culturel des familles et de l'école, des compétences et de l'accès de chacun. D'après Solnon (2012) il existe des freins susceptibles de gêner les parents dans l'utilisation du numérique tels que avoir accès au matériel informatique et à Internet, les maîtriser, ainsi que la dépendance à Internet et la perte du contact humain. Malgré tout cela, les études menées par Solnon à travers différents entretiens avec des parents, « la majeure partie des parents trouvent que les nouvelles technologies offrent beaucoup d'avantages » (2012) : une facilité d'accès aux données de l'école et suivi des apprentissages et/ou sortie de la classe, une certaine facilité, souplesse et rapidité, une confiance en l'enseignant etc....

Il s'agit donc lorsque l'on veut questionner les relations entre les parents et l'école d'un établissement, de savoir quels sont les outils de l'école, comment procéder pour toucher un maximum de parents. Bien que le panel des différents outils de communication soit varié, il s'agit de cibler selon le contexte les outils primordiaux, simples et accessibles de tous pour permettre une qualité certaine dans les relations entre l'école et les familles.

Aujourd'hui, les relations entre l'Ecole et la Famille ont évolué, d'aucune relation nous sommes passés à une véritable « coéducation » participante des acteurs éducatifs à savoir l'institution scolaire comme les parents. Elles ont connu un long chemin, dans un contexte socio-économique en mouvement, semé de difficultés toujours d'actualité, mais elles travaillent à les enrayer, à lutter contre et à soutenir l'intégration, en évitant de s'opposer grâce notamment aux nouvelles politiques d'intégration des parents d'élèves dans les établissements scolaires. Grâce à leur collaboration, elles ont démontré une certaine réussite de leur objectif premier qui est le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire malgré la complexité persistante de leurs relations et l'influence grandissante des inégalités sociétales. L'Ecole est en voie de changement à l'image de la société et de la Famille, il s'agit donc, pour la Famille et l'Ecole, de continuer à s'adapter en évoluant ensemble pour leur avenir commun.

Deuxième partie : enquête menée auprès des parents

1) Contexte

L'expérimentation de la problématique de ce mémoire se déroule dans l'école élémentaire publique Pasteur située à la place Jean Jaurès 06110 Le Cannet (code école : 0060205), dans la classe de CE2 B qui m'a été attribuée pour mon année de professeur des écoles stagiaire. L'école regroupe une grande mixité sociale et culturelle, se composant de 10 classes : deux CP, deux CE1, deux CE2, un double niveau CE2-CM1, un CM1 et deux CM2. Elle accueille 264 élèves pour l'année 2017-2018. Cette école renvoie une ambiance assez sereine que cela soit au niveau des relations avec l'équipe pédagogique ou de la cohésion des élèves au sein de l'école. Avec ma collègue binôme, nous sommes les seules PFSE de l'école et avons pu compter sur le soutien de nos collègues pour gérer au mieux cette première prise en main d'une classe. Nous travaillons 4 jours par semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Ma classe est donc la dernière année du cycle 2 et rassemblait au départ 28 élèves pour se retrouver à 25 début janvier après des changements d'école consécutifs. La classe est très dynamique, mais il a fallu construire une cohésion de travail (travail en îlots) car les élèves n'avaient jamais réellement travaillé autrement qu'en frontal, et relativement en transmissif ce qui se ressentait lors des premières semaines de la rentrée. Depuis, on peut observer une classe qui s'entraide, échange et construit le savoir ensemble, ce qui constitue un véritable changement et progrès dans la vie scolaire des élèves.

L'école ne dispose que de très peu d'outils numériques (quelques tablettes, un ordinateur par classe mais celui de la nôtre n'est pas relié à Internet ou à l'imprimante, un vidéo projecteur appartenant à une classe et une bibliothèque avec une télévision). J'ai donc choisi pour mon mémoire, compte tenu des moyens numériques de l'école et de l'accès peu facilité au numérique, de mettre en place un mail de la classe car cela semblait le plus adapté pour les parents et moi-même : aujourd'hui presque tous les téléphones sont équipés d'un accès aux mails, permettant aux personnes sans ordinateur d'y accéder et l'accès ne nécessite pas une

maîtrise approfondie de l’outil numérique. Chaque jour, je prends des photos des différentes activités des élèves tout au long de la journée pour les rassembler en fin de semaine dans un mail hebdomadaire retraçant ce que nous avons fait ou appris. Cela permet d’avoir une trace des activités qui n’en laissent pas dans les cahiers, de suivre avec un véritable regard un moment vivant de classe ou de partage.

2) Présentation du dispositif mail

Le dispositif mis en place en relation avec la thématique de ce mémoire est un mail hebdomadaire, relatif aux différentes activités et moments de vie de classe des élèves. Avant la mise en place de ce mail, il a fallu demander aux parents une autorisation de prise en photographie de leurs différents travaux, et enfin leur mail respectif pour la réception du courrier électronique. Une fois toutes les autorisations et les mails récoltés, le mail a été mis en place tous les vendredis soirs après la fin des classes. Ce dispositif regroupe une grande série de photographies avec un texte général explicatif pour illustrer les photos, expliquer le travail en cours dans la classe, les éventuels prochains projets, les remerciements spécifiques (gâteaux d’anniversaire, confection de maquette pour des exposés, accompagnement aux sorties, etc...). Le mail est un mail de la classe ouvert sur laposte.net et permet ainsi une communication de la classe vers les parents mais aussi la possibilité à ces derniers d’ouvrir un nouveau chemin de communication et de permettre des retours, des réponses aux mails hebdomadaires envoyés. Notre classe est la première à utiliser ce moyen de communication avec les parents dans l’école depuis le début de la scolarisation des élèves de notre classe.

3) Matériel

a) Outil méthodologique

La technique de recueil de données choisie est le questionnaire. L’enquête par questionnaire est un outil très utilisé pour recueillir des informations sur différents aspects en Sciences Humaines et Sociales. On peut également l’utiliser pour appréhender et comprendre les comportements et les habitudes d’une ou plusieurs personnes par exemple. Il peut servir également à recueillir des informations sur les besoins.

On retrouve différents types de questions dans un questionnaire et le choix de celles-ci dépend de l'objet étudié et de la manière dont le chercheur veut recueillir ses données. Il y a donc : la question alternative où l'on donne le choix entre deux propositions, la mobilisation du choix parmi une série de plusieurs propositions (avec hiérarchie de réponses par exemple), les questions fermées, et enfin les questions ouvertes qui conduisent à des réponses qui peuvent être vagues et plus difficiles à traiter. L'analyse des questions ouvertes est souvent plus complexe et il faut réaliser une analyse des contenus.

Pour réaliser un questionnaire on peut procéder deux façons : soit un questionnaire auto-administré (c'est-à-dire que l'enquêté est seul devant son questionnaire, et il répond et envoie le questionnaire lui-même), soit l'enquêteur réalise lui-même l'enquête en allant sur le terrain (l'enquêteur oralise les questions et note les réponses des personnes interrogées).

Dans ce mémoire, le questionnaire est auto-administré pour laisser la liberté aux parents de choisir leur temps pour le remplir, le moment et l'endroit, et ne pas les soumettre à l'influence qu'ils pourraient s'imposer à la vue et discussion directe avec l'enseignant qu'ils connaissent. Les questions se traduisent par une hiérarchie de réponses de satisfaction allant du « pas du tout d'accord » au « tout à fait d'accord » en passant par « peu d'accord », « indécis » et « d'accord ». Ces modalités de réponses permettent aux parents de se positionner par rapport à la question. Le questionnaire comporte 12 questions. A la fin des douze questions, un espace est laissé à chacun pour permettre l'expression ou la justification concernant une ou plusieurs questions, ou bien simplement faire une remarque. Cette partie permet de donner un espace de parole libre aux parents après avoir rempli ce questionnaire et de comprendre comment ils se positionnent, s'ils souhaitent se justifier ou émettre une remarque. Cette partie est très importante car les questions précédentes proposées ne sont que des échelles représentatives de la satisfaction, et là le parent a accès à un véritable échange/retour pour la compréhension de sa vision. Il s'agit d'analyser minutieusement cette partie si elle est remplie dans le questionnaire pour permettre de faire les liens avec les réponses données. A la fin du questionnaire, l'adresse mail de la personne est demandée pour lui permettre de recevoir un retour sur les résultats finaux de l'enquête.

Les parents sont ainsi mis en acte de communication et d'échanges grâce à ce questionnaire, complétant la mise en place du dispositif.

b) Questionnaire de recherche

Cette enquête est menée dans le cadre d'un mémoire MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) de recherche sur la compréhension des relations existantes entre les Familles et l'Ecole: elle permet d'essayer de comprendre comment fonctionnent ces relations, quelle est la part d'implication de chacun, son impact sur la réussite scolaire des enfants et quelles sont les difficultés occasionnées rencontrées. Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire anonyme et de le faire seul avec votre ressenti pour nous aider à comprendre vos relations avec l'Ecole et ce que cela implique dans votre quotidien. Un questionnaire est donné à chaque parent pour que vous puissiez y répondre individuellement.

1. Vous vous sentez bien en tant que parent dans cette école.

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

2. L'école vous laisse libre accès à vos droits de parent d'élèves (écoute, suivi de votre enfant, prise en compte des demandes de rendez-vous, association de parents d'élèves...).

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

3. Faîtes-vous partie des délégués ou d'une association de parents d'élèves ?

Oui	Non
-----	-----

4. L'école vous propose de participer à des projets (artistiques, sorties...).

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

5. Avez-vous déjà fait partie ou proposé un projet de classe à l'enseignant de votre enfant?

Oui	Non
-----	-----

6. Vous pensez devoir vous impliquer davantage dans vos relations avec le domaine scolaire.

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

7. Vous regardez quotidiennement le travail de votre enfant à l'école.

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

8. Vous regardez tous les week-ends le travail effectué par votre enfant lors de la semaine.

Tout à fait d'accord	D'accord	Indécis	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
----------------------	----------	---------	--------------	----------------------

9. L'enseignant vous permet de suivre personnellement la scolarité de votre enfant et de sa classe.

Tout à fait d'accord D'accord Indécis Peu d'accord Pas du tout
d'accord

10. Avez-vous déjà sollicité un enseignant concernant d'éventuelles difficultés
scolaires de votre enfant ? Oui Non

11. Vous êtes satisfait des échanges avec l'enseignant de votre enfant.

Tout à fait d'accord D'accord Indécis Peu d'accord Pas du tout
d'accord

12. L'enseignant devrait développer ses échanges sur ce qui est fait au sein de la
classe pour que vous puissiez mieux suivre la scolarité de votre enfant.

Tout à fait d'accord D'accord Indécis Peu d'accord Pas du tout
d'accord

Si vous souhaitez justifier une réponse ou bien émettre des propositions ou des
souhaits, ces quelques lignes sont pour vous :

.....
.....
.....

Nous vous remercions de votre participation et du temps que vous avez consacré à ce
questionnaire. Si vous souhaitez être tenu informé du bilan de cette recherche vous
pouvez laisser vos coordonnées ci-dessous, un retour par mail sera effectué à la fin de
la recherche.

Mail :

.....
.....

4) Procédure

La diffusion du questionnaire se déroule en deux vagues : une première a été lancée
avant la mise en place du dispositif du mail de la classe au début du mois de janvier,
et la seconde à la fin du mois de mars après trois mois de mise en place du dispositif.
L'objectif est de voir s'il y a une évolution entre les deux périodes et si le dispositif
leur a semblé adapté pour répondre à leur besoins. Cela permet de tester l'effet du
dispositif mis en œuvre sur la satisfaction des parents concernant les échanges et
permettre une meilleure implication. Le questionnaire a été donné en fin de journée
en deux exemplaires (un pour chaque parent) aux enfants dans leur cahier de liaison.
Ce cahier a servi de boîte d'envoi et de réception des questionnaires.

5) Population

La population cible de cette recherche est les parents d'élèves de notre classe de CE2 qui serviront d'échantillon. Il n'y a aucune précision sur un profil type de familles, ce protocole s'intéresse à un panel relativement restreint (les parents d'une seule classe) suite à la mise en place d'un dispositif. Cette population est ainsi assez diverse et représentative de la variété des profils familiaux de l'école. Cette enquête ne tient pas compte des milieux sociaux et culturels divers qui se rencontrent dans cette école. Elle s'intéresse à la nature même des relations existantes pour permettre de les analyser et de les comprendre. Un questionnaire individuel est distribué à chaque parent et non à chaque famille pour permettre à tous de pouvoir s'exprimer librement et connaître l'impact réel de leur implication et de leur rôle dans le milieu scolaire.

6) Hypothèse de recherche

Cette enquête cherche à comprendre comment se positionnent les parents dans leurs relations avec l'école, comment les vivent-ils ? Comment s'impliquent-ils dans la vie de l'école mais aussi dans le suivi scolaire de leur(s) enfant(s) ? Se sentent-ils impliqués par l'enseignant ou l'école ? Sont-ils satisfaits de ces échanges ? La mise en place d'un dispositif de suivi permet-il d'améliorer les relations Ecole Famille et le sentiment de continuité de l'école à la maison ?

Les hypothèses de recherche sont les suivantes :

- **Les parents s'impliquent régulièrement dans le suivi de leur(s) enfant(s).**
- **Des échanges réguliers entre l'école et les Familles permettent de renforcer la qualité de ces relations et le suivi scolaire des élèves.**
- **Avant la mise en place du dispositif mail hebdomadaire, les parents sont moins satisfaits des échanges et du suivi scolaire de leur(s) enfant(s), et s'implique de manière moins régulière dans le suivi scolaire.**
- **Après la mise en place du dispositif mail hebdomadaire, les parents sont bien plus satisfaits de la qualité, quantité et suivent régulièrement le travail réalisé par leur(s) enfant(s).**
- **Ouvrir virtuellement la classe aux parents permet d'apaiser, renforcer et concrétiser les relations Ecole Famille.**

7) Traitement des données

Une fois les données collectées, elles sont traitées, analysées et répertoriées notamment dans un fichier de traitement Excel. Des graphiques sont aussi utilisés pour matérialiser et concrétiser les données et les rendre plus claires visuellement. Il s'agit de traiter les deux vagues de questionnaire et de voir si un changement, dans le comportement des parents et leur satisfaction, s'est opéré à la suite du suivi des activités de la classe par la mise en place du dispositif. Cela permet de vérifier si ce dispositif a une réelle influence dans ce contexte à ce moment donné sur les échanges enseignants/parents et parents/enseignants. Cela permet aussi à l'enseignant un retour et une réflexion sur sa pratique quotidienne en matière d'échanges avec les parents et de suivi scolaire des élèves pour mûrir son engagement auprès du domaine scolaire.

Troisième partie : les résultats

1) ***Présentation des résultats :***

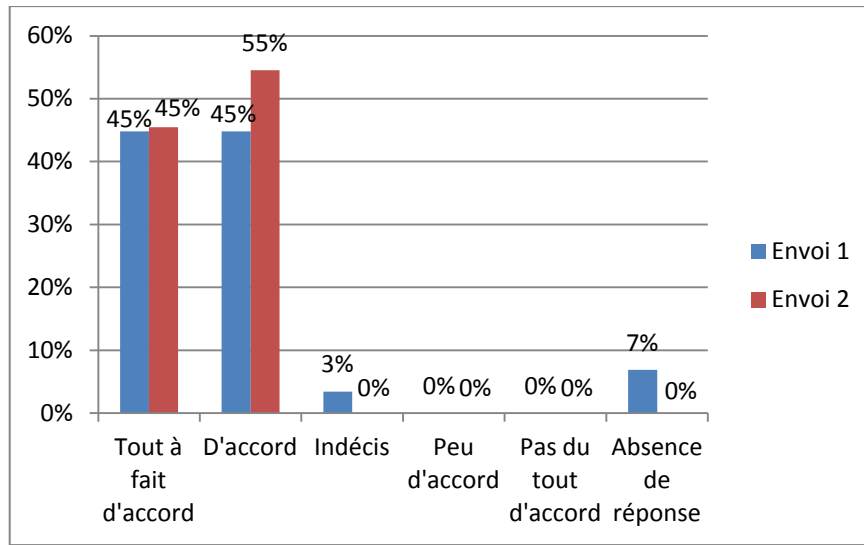
Pour comprendre la pertinence des résultats généraux de cette enquête il s'agit de les scinder en deux parties : une première relative aux résultats du premier envoi des questionnaires et une seconde relative à ceux du dernier envoi des questionnaires après la mise en place du dispositif du mail de la classe. Les données sont traitées dans un fichier Excel pour permettre de trier les données (des plus pertinentes au moins pertinentes pour cette enquête) et des les analyser grâce à des pourcentages des réponses pour chacune des questions : pourcentages selon le positionnement de la population sur l'échelle de satisfaction. Les questions du questionnaire sont regroupées en thématique pour permettre une compréhension et une interprétation des résultats. Enfin, pour une vision claire des résultats et permettre leur comparaison ces derniers sont organisés en histogramme.

- Les résultats du premier envoi des questionnaires se traduisent de cette manière : sur les cinquante questionnaires donnés aux parents (un questionnaire par parent donc deux par familles), vingt-neuf m'ont été retournés ce qui fait un taux de participation de 58%.
- Pour les résultats du second envoi des questionnaires : sur les cinquante questionnaires donnés aux parents, onze m'ont été retournés, soit un taux de 22% de participation.

Pour le traitement des résultats, ces derniers sont regroupés selon leur type de réponse : dans un premier temps ceux avec une échelle de satisfaction, et dans un second temps ceux dont la réponse est OUI ou NON.

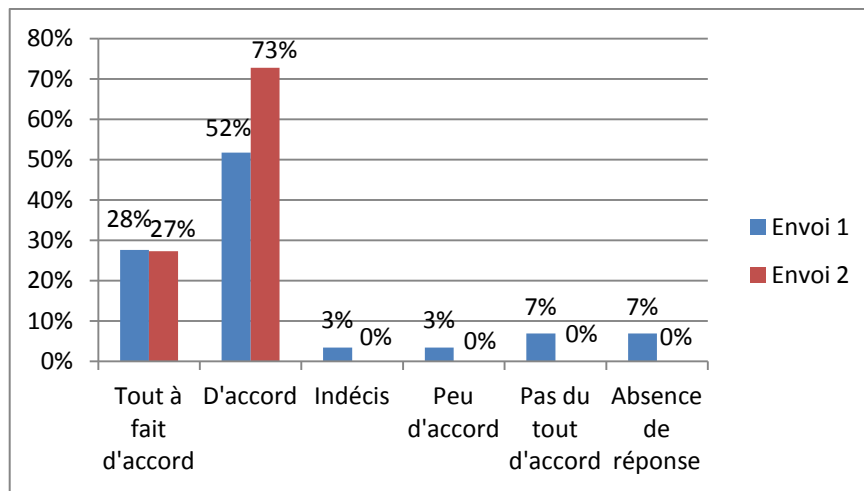
a) Les résultats avec échelle de satisfaction

Question 1 : Se sentir bien dans l'école



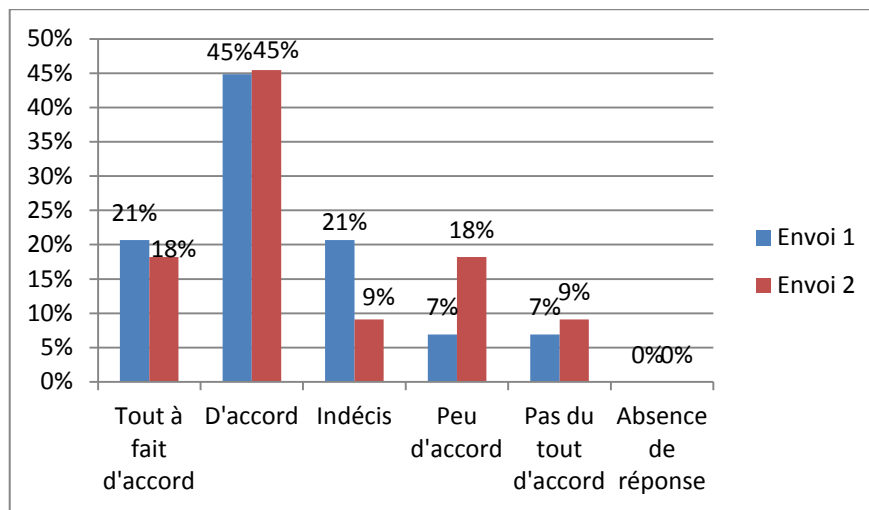
On constate que le pourcentage de satisfaction du sentiment d'appartenance et de bien être dans l'école augmente après la mise en place du dispositif.

Question 2 : Un libre accès à ses droits de parents d'élèves



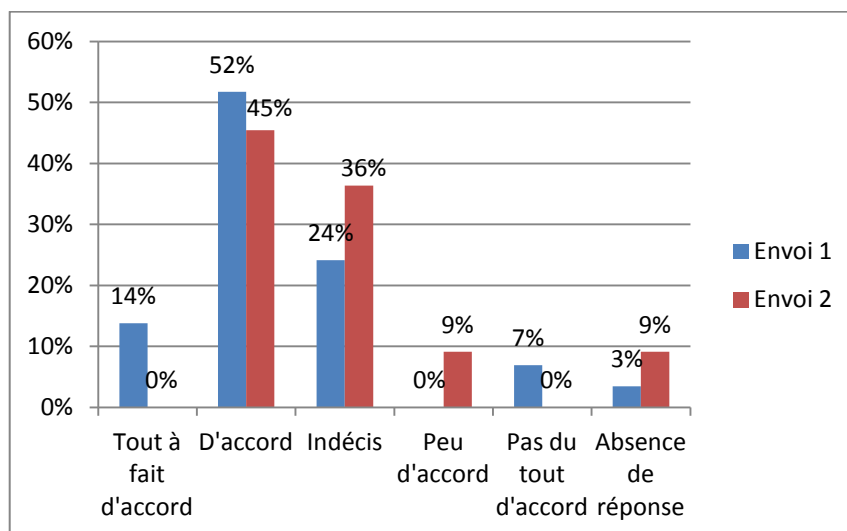
Les familles pensent avoir une meilleure accessibilité de leurs droits de parents d'élèves après la mise en place du dispositif.

Question 4 : L'école propose la participation à des projets



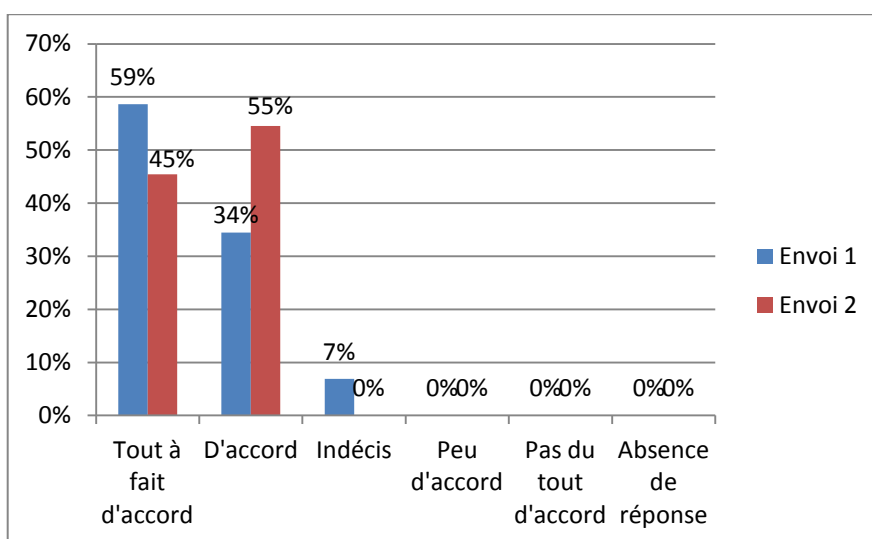
Le pourcentage reste relativement constant dans le fait que l'école propose de façon satisfaisante des projets aux parents, néanmoins une légère hausse d'insatisfaction est remarquée lors du second envoi.

Question 6 : S'impliquer davantage dans les relations avec le domaine scolaire



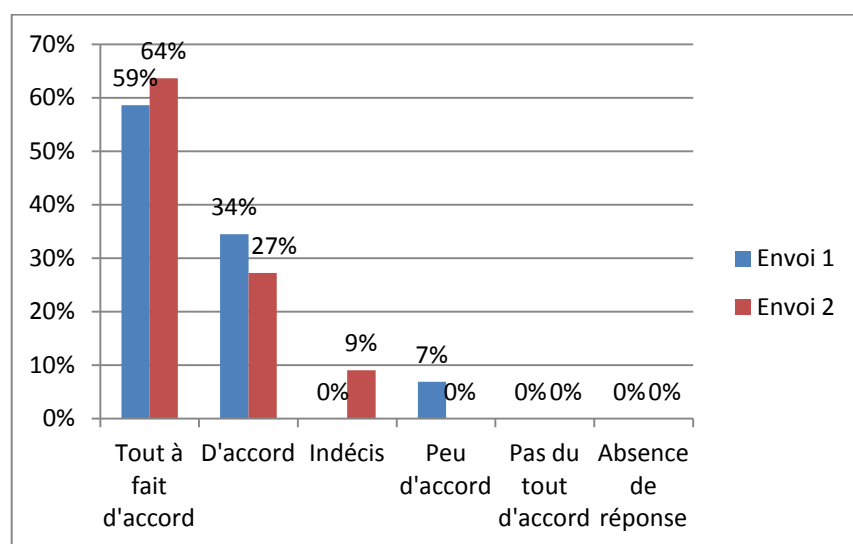
S'impliquer davantage dans la scolarité pour les familles diminue entre les deux envois, cependant la majorité pense qu'elles doivent continuer de s'impliquer dans le domaine scolaire. On remarque que les parents sont beaucoup plus indécis sur cette question après la mise en place du dispositif.

Question 7 : Regard quotidien du travail de son enfant



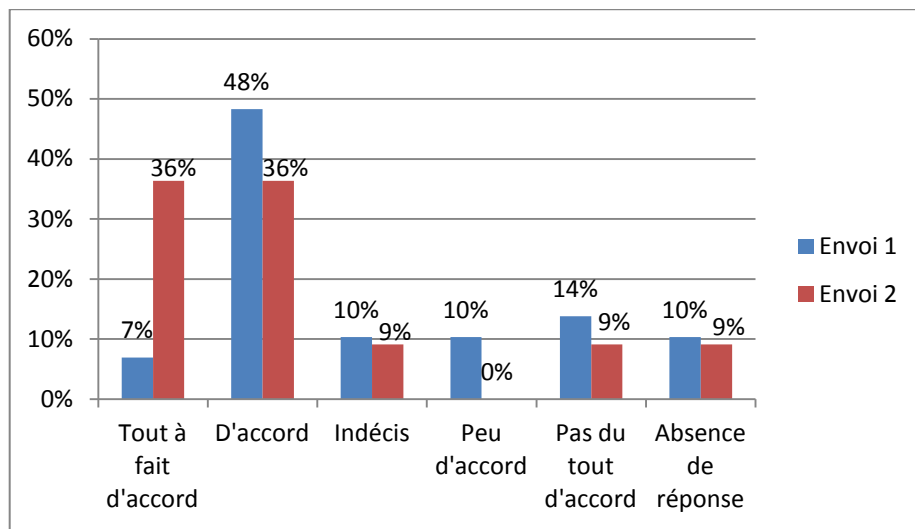
En ce qui concerne le suivi de la scolarité des enfants, les parents regardent de manière plutôt constante le travail de leur enfant tous les jours avec une baisse de -14% pour les « tout à fait d'accord » et une augmentation de + 16% pour les « d'accord » .

Question 8 : Regard le week-end le travail de son enfant



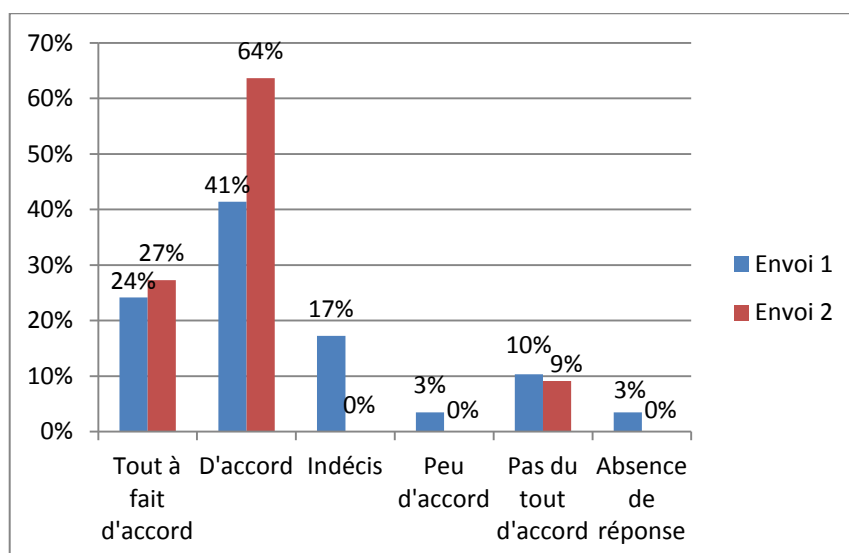
Le suivi hebdomadaire de la scolarité des enfants augmente légèrement entre les deux envois, cependant malgré une baisse totale des « peu d'accord » on remarque l'apparition de l'indécision pour la question de certaines familles.

Question 9 : Suivi personnel de la scolarité grâce à l'enseignant



Les résultats traduisent une augmentation de la satisfaction du suivi personnel des élèves par une moyenne de satisfaction pour le premier envoi de 55% à 72% lors du second envoi. De plus, on constate une légère diminution des taux d'indécision et de « pas du tout d'accord » ainsi que de « absence de réponse ». Quant à la réponse « peu d'accord » elle devient nulle.

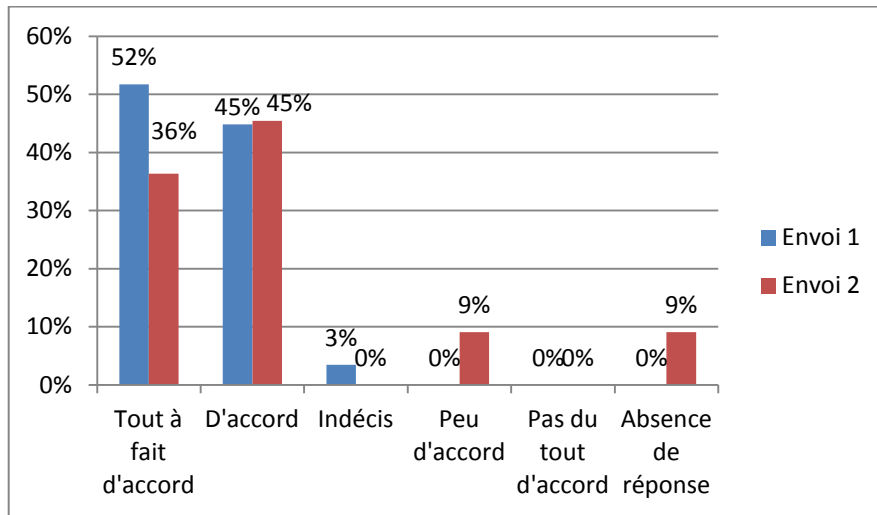
Question 11 : Etre satisfait des échanges avec l'enseignant



La majorité des familles se dit satisfaite des échanges avec l'enseignant puisque cela se traduit par une augmentation du pourcentage de satisfaction de 65 % à

91% et une réduction en termes de non satisfaction de 3% à 0% pour les « peu d'accord » et 10 % à 9% pour les « pas du tout d'accord ». Le taux d'indécision du premier envoi s'avère nulle lors du second.

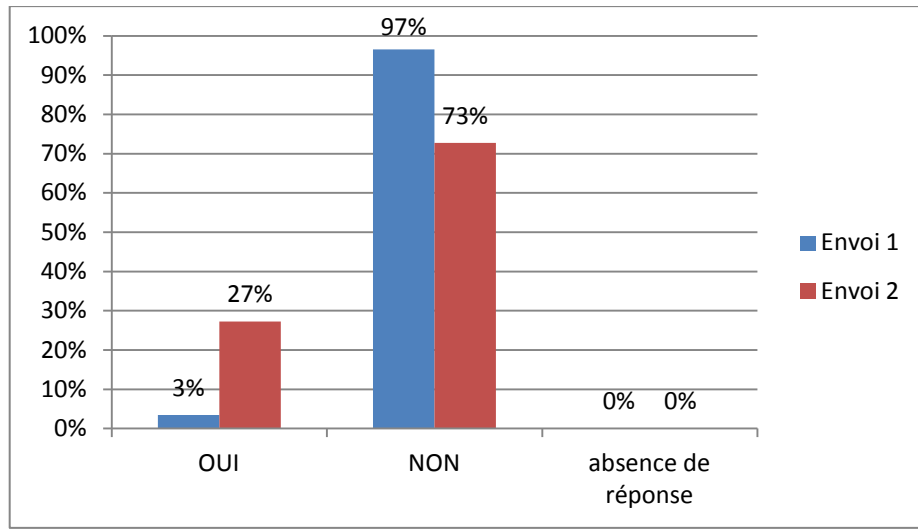
Question 12 : L'enseignant doit développer ses échanges pour le suivi de la scolarité



Majoritairement, les familles pensent que l'enseignant doit continuer à développer ses échanges pour permettre d'optimiser le suivi scolaire de leur enfant bien que certains soient plus satisfaits depuis la mise en place du mail hebdomadaire : cela se traduit par un passage de 0% à 9% de « peu d'accord » dans le fait que l'enseignant doit encore développer ses échanges, une augmentation de l'absence de réponse est constatée ainsi que la négligence dans l'indécision sur la question car elle passe de 3% à 0%.

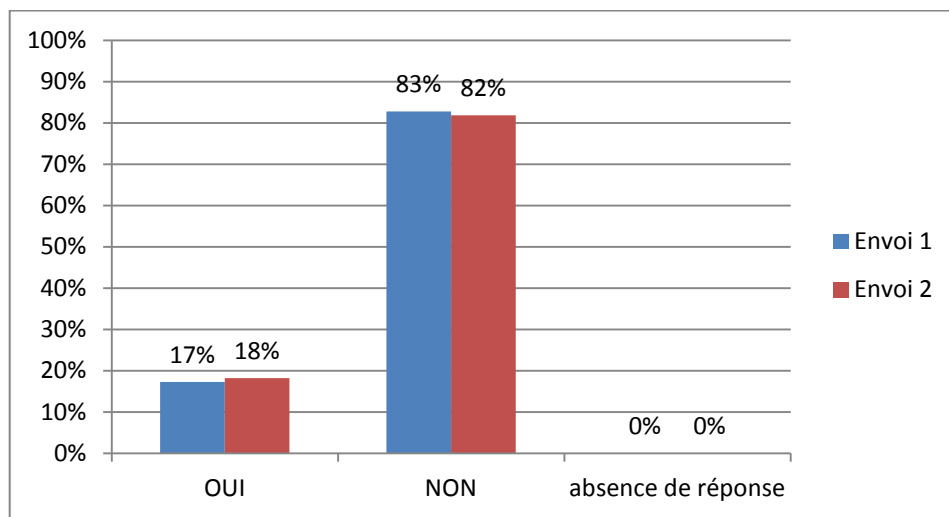
b) Les résultats des questions binaires

Question 3 : Etre délégués parents d'élèves



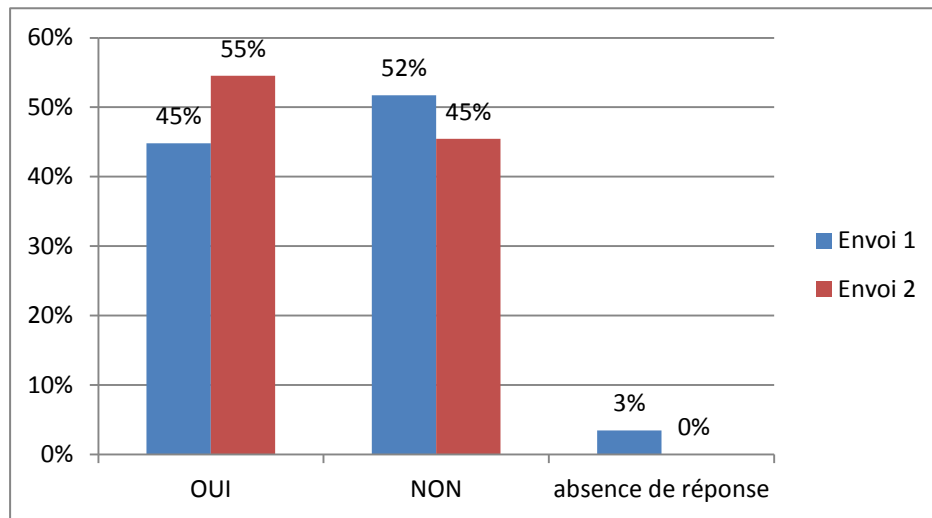
On constate entre les deux envois une baisse du pourcentage dans le fait d'être parents délégués, ainsi qu'une augmentation pour ceux qui le sont. Cela peut s'expliquer par la diversité des personnes qui ont répondu au questionnaire selon l'envoi, ainsi que la différence du taux de participation générale.

Question 5 : Proposer ou faire partie d'un projet de la classe



Les résultats concernant cette question restent relativement constants avec un écart de 1%.

Question 10 : Solliciter l'enseignant pour les difficultés rencontrées par son enfant



Les familles sollicitent légèrement plus l'enseignant concernant les difficultés rencontrées par son enfant, cela se traduit par une mince augmentation de 97% à 100%.

2) Explication des résultats

Dans le questionnaire, les parents ont la possibilité de s'exprimer, argumenter sur un ou plusieurs points du questionnaire avec un espace prévu spécifiquement. Lors du premier envoi du questionnaire neuf personnes ont souhaité faire part de leur remarque sur le fonctionnement de la classe, ou bien les problèmes de communication et d'échange avec la classe. Entre les deux envois de questionnaire, trois mails de remerciement ont été envoyés sur l'adresse qui sert d'échange avec les familles. Enfin, lors de la seconde phase d'envoi des questionnaires, trois personnes ont souhaité s'exprimer pour nous remercier notamment de la mise en place du dispositif. Les commentaires des parents d'élèves sont consultables dans la partie annexe.

En ce qui concerne les résultats, on remarque tout d'abord une baisse du taux de participation entre les deux phases des questionnaires. Divers facteurs peuvent être à l'origine de la baisse de ce taux comme par exemple le fait d'avoir déjà rempli ce même questionnaire deux mois auparavant, ou le manque de temps disponible des parents. Globalement, la satisfaction des parents est traduite dans les résultats ainsi que dans le ressenti de l'enseignant concernant les échanges

avec les familles (rendez-vous organisés ou informels au portail de l'école, demandes de la part des parents pour participer à la vie de la classe, etc....). Chaque question a été analysée par un diagramme et un commentaire d'explication dans la partie précédente.

3) Discussion des résultats

Ces données traduisent un certain changement favorable depuis la mise en place du dispositif. En effet, ces derniers se trouvent plus satisfaits des échanges et suivent de manière plus constante et approfondie la scolarité de leur enfant. De plus, une augmentation de la sollicitation de l'enseignant de la part des parents a été constatée et se retrouvent dans les données du questionnaire.

L'analyse des résultats se concentre sur les questions les plus pertinentes de l'enquête répondant aux hypothèses émises de cette recherche : c'est-à-dire celles qui sont susceptibles d'évoluer après la mise en place du dispositif du mail de la classe. Ces questions sont les suivantes : les questions 7, 8, 9, 10, 11 et 12. L'analyse se porte donc sur ces dernières. En effet, d'après l'analyse des données de l'enquête, les parents suivent de manière plus régulière la scolarité de leur enfant. Cette hypothèse de recherche est donc validée puisque les familles reconnaissent s'impliquer davantage dans le suivi scolaire. De plus, cette hypothèse validée permet la validation d'une autre concernant le fait qu'avant la mise en place du dispositif, les parents s'impliquaient moins dans le suivi scolaire et de fait étaient moins satisfaits des échanges et du suivi scolaire mis en place. Hors, après analyse des données ceux-ci sont plus satisfaits qu'auparavant des échanges et le mail de la classe a permis à chacun de suivre plus précisément la scolarité de son enfant. Enfin, cela a permis d'ouvrir une porte dans la qualité du suivi scolaire, mais aussi de construire et renforcer les liens Ecole Famille puisque après ce dispositif de nombreux parents ont fait part à l'enseignant de leur satisfaction de cette école et de leur envie de s'impliquer dans la vie de celle-ci. Cela traduit une qualité certaine de ces relations Ecole Famille ainsi que leur concrétisation et le sens que cela lui confère. Chaque membre de cette communauté éducative prend ainsi conscience de l'enjeu et de ce qu'apporte une qualité favorable des relations dans la scolarité des élèves. Enfin, cela a permis d'apaiser chez certains parents les relations qui étaient par exemple plus compliquées en début d'année : cela se traduit dans les données de l'espace

d'expression libre. On constate une évolution entre le premier et le second envoi des questionnaires : dans un premier temps il s'agissait de mécontentement des échanges ou du travail effectué par les élèves, des conseils sur ce qu'il faut faire dans la classe et des demandes sur l'amélioration du suivi scolaire. Dans un second temps, les parents ont explicité grâce aux différents mails reçus : « merci », « je suis fier de cette école », leur satisfaction suites aux échanges menés. On peut donc enfin valider cette hypothèse de recherche : la qualité des relations entre l'école et la famille se sont renforcées, apaisées et concrétisées au travers de ce dispositif. Cependant, les familles restent en demande de communication et d'amélioration de ces échanges malgré tout, car elles font part dans le questionnaire du besoin que l'enseignant s'implique toujours davantage pour leur permettre de suivre la scolarité et renforcer ces relations. Cela doit être mûri d'une réflexion sur ces relations et la manière de les concrétiser davantage au quotidien. Ce dispositif a permis aux parents de s'impliquer de manière plus concrète dans le suivi mais aussi la vie scolaire des élèves, le regard ludique apporté par le mail du vendredi soir et les photos toutes les semaines ont permis aux parents d'être impliqués dans les activités de la classe et voir des moments précieux qui ne sont pas accessibles dans les cahiers (combats d'escrime lors d'une sortie, la mise en place d'un atelier peinture mais encore une pièce de théâtre offerte entre camarade pour le plaisir d'échanger). Le fait d'impliquer les parents dans la vie concrète de la classe et sur des moments moins singuliers de l'école a permis une réflexion des parents et une vision de la vie de l'école, leur donnant l'impression d'en avoir fait partie au travers des photos et commentaires. Au fil des semaines, chaque élève était félicité ou mis en avant sur une activité, un talent, un moment de partage ou d'échange pour permettre à tous d'être valorisé. Ce sentiment d'implication se traduit par l'implication plus concrète et régulière des parents dans le suivi des activités scolaires et leur envie d'y participer, d'apporter un échange du côté parents enseignant. C'est cette implication là qui permet de faire grandir et de consolider des relations concrètes et sereines qui sont nécessaires à la scolarité et l'épanouissement de chaque élève.

Le dispositif du mail hebdomadaire de la classe a permis dans cet environnement scolaire de développer les relations entre l'école et la famille étant donné que c'était la première fois que ce dispositif était mis en place dans l'école. De plus,

il était prévu pour cibler les une population telle que les parents d'élèves mais il s'est retrouvé à intéresser les enfants qui attendaient avec impatience le vendredi soir pour montrer le mail à leur parents et discuter de ce qui avait été fait en classe la semaine. Un moment pour eux d'entretenir avec leurs parents des relations autour de l'école, permettant le renforcement d'implication des parents à travers la motivation de leur enfant. D'une autre part, cela a concrétisé dans des familles, où les relations parents-enfant et parents-école étaient difficiles, l'ouverture et l'entretien de nouvelles relations amenant comme lien l'école. La nécessité des relations et leur qualité s'est donc faite ressentir pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Conclusion et réflexion :

La nécessité de construction et de renforcement de relations pérennes entre la Famille et l'Ecole se trouve être une question d'actualité grandissante. L'histoire de ces relations s'est construite et a parcouru les siècles jusqu'à devenir un enjeu majeur de l'éducation actuelle, maintenant pour objectif l'épanouissement, le bien-être et la réussite du projet scolaire de chaque élève. La Famille et l'Ecole ont dû apprendre à se connaître, à tisser des liens au cours de leur histoire commune, elles se sont développées dans leur contexte social et culturel selon les époques et par le biais de nombreuses lois pour soutenir leur collaboration entre. Mais ce partenariat pose encore aujourd'hui des difficultés d'entente, de relations et d'échanges autant pour les parents que pour les enseignants. Pour chacun il s'agit de prendre en compte la position de l'autre, de ses droits et ses limites d'intervention pour le bien et la réussite de l'enfant qui est l'objectif premier de cette collaboration. La théorie voudrait que ce partenariat soit simple, pratique et égal pour tous mais la réalité est tout autre et les inégalités semblent persistantes au sein du scolaire que cela soit en terme de réussite selon les stratégies des parents avec la concurrence entre le public et le privé, ou bien concernant les parents directement comme par exemple l'origine sociale ou culturelle, le vécu des familles, etc.

Ces inégalités sont au cœur des différentes réformes de l'Etat, le gouvernement continue de multiplier les dispositifs pour permettre de réduire toutes ces inégalités et renforcer le système éducatif en cherchant toujours à souligner l'importance capitale, dans la vie scolaire des élèves, de la qualité des échanges entre l'Ecole et la Famille.

Cette recherche s'est appuyée sur les fondements scientifiques et historiques de ces relations entre l'Ecole et les familles pour permettre de comprendre leurs origines et le contexte actuel dans lequel ces deux instances évoluent. Elle a permis de se questionner sur comment améliorer ces relations au cours d'une année et comment faire en sorte que les par ces relations les parents s'impliquent plus dans le suivi mais aussi la vie scolaire des enfants. La réponse que l'on peut apporter, à l'issue de cette recherche et du contexte dans lequel elle a été menée, est que la mise en place d'un dispositif tel qu'un mail hebdomadaire de la classe avec des photos de toutes les activités permet de concrétiser d'une part les relations par un visuel autre que les cahiers des enfants ; et d'une autre d'engager les parents à suivre régulièrement le

travail et leur donner envie de s'investir dans la vie de la classe. En effet, suite à la mise en place de ce mail les parents ont commencé à s'intéresser à la vie de la classe, aux sorties et projets en parlant à leur enfant ou bien à nous même au portail ou en rendez-vous. Un changement a été constaté dans leur manière de s'impliquer dans leur rôle de parent d'élève, ces derniers nous sollicitent beaucoup plus pour nous accompagner en sortie ou pour aider dans des projets de l'école, mais encore avoir des précisions sur les activités faites ou prochaines. Cela leur a permis de s'engager véritablement dans la vie scolaire favorisant la reconnaissance du travail des élèves mais aussi leur bien-être scolaire.

Les élèves ont eux aussi beaucoup apprécié le dispositif car le soir ils peuvent expliquer à leurs parents ce qu'ils ont fait durant la semaine avec des photographies à l'appui. Un impact involontaire et bénéfique de ce dispositif est qu'il a permis d'engager et d'entretenir le dialogue entre les enfants et leurs parents sur le sujet de l'école de manière conviviale et concrète. Les enfants nous ont souvent demandé de prendre des photographies à un instant précis pour qu'ils puissent le montrer à leurs parents et cela a été un réel plaisir de les voir échanger. La qualité des relations est très importante et renforcer cette qualité entre enfant et parents permet d'avoir un impact positif sur les liens, les échanges entre l'école et la Famille, ayant pour lien direct l'enfant. Dans cette enquête, la participation des enfants et leur enjouement pour ce dispositif a permis pour certaines familles plus réservées sur le domaine scolaire de s'ouvrir et il est important de le justifier grâce à l'intervention des enfants. Ainsi, la problématique de ce mémoire est validée, la mise en place d'un mail hebdomadaire a permis de concrétiser, renforcer les relations avec les parents mais aussi de les impliquer plus concrètement dans leur rôle de parents d'élève. Ce dispositif a été très efficace avec cette classe et dans ce contexte, et reste à nos yeux un moyen de communication supplémentaire en complément des rendez-vous avec les parents, du carnet de correspondance, etc. puisqu'il est surtout convivial et c'est en cela son point essentiel. Ce dispositif est ainsi transférable et adaptable à toutes les écoles et niveaux de classe, il demande seulement d'être prêt, à tous les instants, à pouvoir photographier un moment de la vie de classe et de donner l'envie de le partager. C'est cette idée de partage que les élèves retiendront au-delà de l'objectif premier de l'enseignant, peut-être était-ce involontaire mais finalement porteur de sens pour l'enseignant menant l'enquête car une intention peut en cacher une autre, l'une était bénéfique à l'autre.

Il aurait été intéressant d'approfondir cette recherche sur les échanges et les relations entre les parents et l'école lorsqu'il s'agit d'un élève en situation de handicap. Cette situation particulière marque d'autant plus son intérêt qu'il est difficile pour l'enseignant de prendre en charge seul le handicap, ou bien même de le gérer avec les parents qui se sentent souvent dépassé par lui, démunis voire même dans le déni. Il est alors complexe d'échanger pour appréhender au mieux le handicap, parents et enseignant se trouvent souvent ainsi en opposition ou en grande difficulté. Bien que ces situations soient complexes, le handicap peut être à l'inverse une source solide de maintien et de collaboration durable puisqu'il est encore plus nécessaire d'échanger compte tenu de la situation peu ordinaire pour les parents et les enseignants. Il s'avère parfois que c'est de la difficulté que naissent les meilleures relations et qui assurent un but bien défini où enfants, parents et enseignants veulent accéder ensemble.

Cette recherche m'a permis, d'une part, d'approfondir un sujet qui m'intéresse depuis que j'ai débuté mes études : comprendre le lien, les enjeux des relations entre l'Ecole et la Famille. D'une autre part, de prendre conscience véritablement de l'importance qui se joue dans ces relations ainsi que leur nécessité pour la scolarité des enfants. J'ai pu acquérir un certain recul critique des échanges que l'on peut avoir avec les parents dans sa pratique professionnelle et cela m'a permis de me questionner, d'amorcer une réflexion pour favoriser ces échanges et être plus à l'écoute de ces familles. Il s'agit de rechercher constamment comment impliquer les parents et les enfants dans la scolarité mais ce que j'ai compris c'est qu'il faut le faire de manière concrète voire même ludique pour les engager personnellement et permettre de développer des liens. Les dispositifs, les projets de classe et d'école sont d'autant plus de moyens de concrétiser et d'impliquer dans des relations scolaires favorables aux enfants.

Pour finaliser cette recherche, je tiens à rappeler que pour engager des relations favorables et constructives avec les Familles, il s'agit de s'engager soi-même dans ces relations, de s'intéresser aux familles pour les intéresser. Comprendre les personnes que l'on a en face de nous, comprendre leurs attentes et leur histoire permet de s'adapter, de développer les moyens les plus efficaces pour enrichir la collaboration Ecole Famille. C'est cette vision de l'école, de la collaboration et des familles qu'il faut garder en tête pour nos futures années d'exercice dans le corps des métiers de l'Education.

Annexes :

- **Extrait du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation**

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à

1. affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître **la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

[...]

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

1. Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

[...]

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

[...]

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

[...]

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école

. Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.

. Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège

. Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

. Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

[...].

- **Espace d'expression libre des questionnaires :**

Espace d'expression libre du questionnaire lors de la première vague :

« Merci d'apporter plus de clarté aux corrections des évaluations. Merci de donner beaucoup plus de dictées et de devoirs maison. Merci de faire le point chaque semaine des thèmes, des matières, des activités, des difficultés rencontrées », « il est difficile pour les parents qui travaillent de participer aux projets de la classe sur le temps scolaire. Pour que les parents puissent regarder quotidiennement le travail de leurs enfants, il faudrait que les enfants puissent apporter chez eux les cahiers et fichiers utilisés en classe », « Il n'y a pas assez de devoirs, on ne sait pas ce qu'il se passe », « Les maîtresses viennent de me transmettre une autorisation pour prendre des photos des activités faites par mon enfant qu'elles m'enverront par mail. J'ai un planning de travail très chargé, donc je trouve cela très bien », « A part le peu de devoirs ramenés à la maison, nous avons très peu l'occasion de voir le travail fait en classe. Nous avons d'ailleurs l'impression (peut être fausse ou sans rapport) que notre fils est moins impliqué, concentré, investi », « je souhaite plus de devoirs à la maison », « pour que les parents puissent suivre l'évolution de leurs enfants, il faut que les enfants rentrent très régulièrement avec leurs cahiers et leurs évaluations. Chaque soir une leçon à apprendre, une lecture, un cahier à faire signer...permettent aux parents de voir ce qui a été fait dans la journée. Les devoirs ne doivent pas excéder 20 minutes », « je souhaite que la maîtresse donne plus de devoirs pour la maison » et « Je n'ai pas de problème particulier à soulever, tout se passe très bien ! On aimerait juste mieux connaître les démarches pédagogiques, les acquis et objectifs. Mais je sais que le temps manque pour les enseignants comme pour nous ».

Entre les deux vagues de questionnaire : le mail de la classe a servi une fois pour un échange avec un parent concernant l'exposé de sa fille (photographies à imprimer pour illustrer l'exposé), et trois autres mails ont été envoyé de la boîte personnelle des parents pour nous remercier sur le suivi de la scolarité des enfants par le mail : « Merci pour toutes ces informations », « Merci de la mise en place de ce mail » et « Merci à vous ».

Espace d'expression libre du questionnaire lors de la deuxième vague : « Je vous remercie à tous pour la dedication concernant ma fille. Je vous souhaite une bonne continuation dans votre travail. Merci ». « Je suis très fière de cette école Pasteur, merci. » « Très bien pour les mails envoyés chaque semaine sur le travail effectué. Merci beaucoup ». « Je suis fier de cette école ».

Bibliographie :

- Bresson Nancy, Mellier Denis, « La parentalité en souffrance à l'école », *Dialogue*, 2015/1 (n° 207), p. 83-96. DOI : 10.3917/dia.207.0083. URL : <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2015-1-page-83.htm>
- Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Recherche, n°19, (10 mai 2001), *Enseignement Élémentaire et Secondaire : Intervention des associations de parents d'élèves dans les établissements scolaires*
- Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Recherche du 25/08/2006, circulaire n°2006-137 : *le rôle et le place des parents à l'école*
- Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de la Recherche, n°38, (17 octobre 2013), *Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*
- Chabot, C. (1906). La coopération de l'école et la famille. *L'année psychologique*, 13, 1, 326-343.
- Deslandes, R. « Les relations école-famille-communauté au coeur des apprentissages et du développement des jeunes », <rire.ctreq.qc.ca>, 18/11/2017.
- Dubet, F. « école familles, le malentendu », *Textuel*, Paris, 1997.
- Larousse, *Dictionnaire*, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/famille/32798>, 06/12/17
- Lannehard, P., Bordet, I. « Cadre réglementaire des relations Ecole-Parents », <reseau-canope.fr>, 20/11/2017.
- Loi d'orientation sur l'éducation : loi n°89-486 du 10 juillet 1989
- Lorcerie, F. (1998). La coopération des parents et des maîtres une approche non psychologique. *Ville-Ecole-Intégration*, 14, septembre 1998.
- Mazière, C. (2015). Cours Licence 3 Sciences de l'Éducation. *Méthodologie de recherche*.
- Meirieu, P. « Pour un nouveau contrat entre les parents et l'École » contribution à l'enquête de G Fotinos (2012/13), *L'état des relations école-parents—Entre méfiance, défiance et bienveillance*, <merieu.com>, 29/11/2017.
- Périer, P. « Les relations entre les familles et l'École : processus et enjeux », <observatoire-reussite-educative.fr>, 14/11/2017.
- Poncelet, D. & Dierendonck, C. & Kerger, S. & Mancuso, G. (2014). Rôle parental, sentiment de compétence et engagement des parents dans le cursus scolaire de leur enfant. *La revue internationale de l'Éducation familiale*, 36, 61-96.
- Solnon, V. extrait de mémoire « les relations école famille », revue *Rapprocher l'école de toutes les familles* 2, 2012.

Déclaration anti-plagiat

Nom : TARTARE

Prénom : ANOUKA

Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets et que je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise.

Date : 15/04/2018

Signature :

A handwritten signature consisting of a stylized capital letter 'A' followed by a horizontal line extending to the right.